

LES ELEMENTS DE LA PHRASE

I. Les déterminants

1. Sur le plan syntaxique

- Ils introduisent le nom dans le discours ;
- ils font partie du GN ;
- ils ont une seule fonction : déterminant du nom.

2. Sur le plan sémantique

- Ils apportent des précisions sur l'élément qu'ils accompagnent ;
- ils indiquent le genre et le nombre : le genre appartient au nom (on dit la maison et non le maison) mais le nombre est une marque du groupe nominal (la maison / les maisons) ;
- à l'oral, le pluriel est généralement indiqué d'abord et exclusivement par le déterminant. Il est donc particulièrement important pour aider l'enfant à savoir si le groupe nominal qu'il veut écrire est au singulier ou au pluriel.

Ils peuvent être absents dans les cas suivants :

- s'il s'agit d'un nom propre ou lorsque le nom est attribut.

Exemple : Pierre est professeur de math ;

- dans certains cas de coordination de noms pluriel.

Exemple : Chats et chiens ne s'aiment guère ;

- dans certains cas où le nom apparaît dans des groupes prépositionnels.

Exemple : Il court avec légèreté.

3. Les différentes catégories :

- Les articles définis : le, la, les

La forme varie en fonction du genre du nom et du nombre : si le nom commence par une voyelle au singulier, l'enfant est face à de nombreuses erreurs de segmentation (lenfant pour l'enfant).

N.B. : « au » est la contraction de « à le ».

- Les articles indéfinis : un, une, des

La forme varie en fonction du genre du nom qu'il détermine, si celui-ci est au singulier, et en fonction du nombre.

Attention : l'indéfini « des » devient « de » dans une phrase négative : il n'a pas de chaussures.

On peut parler d'absence de déterminant dans un groupe prépositionnel introduit par « de » (« il parle de personnes que je connais ») et devant un adjectif pluriel antéposé (« il a de beaux yeux »).

Bien que faisant partie des déterminants, ils ont une valeur indéfinie et s'opposent ainsi aux définis.

- L'article partitif : du, de la, de l', des

Ne pas confondre « du » (de + le) et « du » partitif : je te parle du livre que je viens de lire / je mange du chocolat.

- Les adjectifs possessifs : mon, ton, son, ma, ta, sa, note, votre, leur, nos, vos, leurs

Ils indiquent un rapport de possession ou un rapport de type familial ou social (ma voiture / mon professeur). Quand il s'agit de parties du corps, le possessif est remplacé par le défini quand l'équivoque n'est pas possible (mon bras me fait mal / il hoche la tête et non sa tête). Ces erreurs sont mineures mais assez fréquentes dans les devoirs d'élèves.

- Adjectifs démonstratifs

Les démonstratifs servent à désigner un objet, une personne présents dans la situation de communication.

Exemples : Passe-moi ce cahier.

Quelle belle journée !

- Adjectifs interrogatifs et exclamatifs : quel, quelle, quels, quelles (+ nom)

Exemple : Quelle heure est-il ?

- Les numéraux cardinaux

- Les cardinaux sont des nombres qui expriment une quantité déterminée (5 pommes / 15 grammes, ...).

Ils sont invariables en genre sauf « un » (une pomme) et en nombre sauf 20 et 100 (quatre-vingt-un mais quatre-vingts).

Les enfants écrivent souvent les cardinaux en chiffres. Quand ils n'ont pas de -s final, ils sont souvent source d'erreurs : les quarante voleur/les quarantes voleurs.

- Les ordinaux sont des adjectifs car ils ont besoin d'un déterminant pour fonctionner (le premier, la douzième, ...).
- Les adjectifs indéfinis : chaque, tout, plusieurs...
C'est une catégorie hétérogène à ne pas confondre avec les pronoms indéfinis qui leur ressemblent.
Exemples :
Aucun élève n'est absent : déterminant
Il n'y en a aucun : pronom.

II. Les pronoms

Communément, les pronoms remplacent les groupes nominaux et remplissent les mêmes fonctions qu'eux. Cependant, les pronoms personnels de la 1^{ère} et de la 2^{ème} personne ne remplacent rien mais fonctionnent comme des instances du discours.

Par ailleurs, ils peuvent remplacer un groupe nominal mais aussi une phrase.

Exemple : il parle / ce que je vous dis est vrai.

1. Sur le plan syntaxique

- Les pronoms personnels
 - sujets : je / tu / il, elle, on / nous / vous / ils, elles
Ils remplacent indéfiniment une personne, un animal, un objet mais peuvent aussi ne rien remplacer et être « impersonnel » comme dans « il pleut ».
- compléments : me, te, se, nous, vous, les, moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, leur, en, y
Attention à la place des pronoms : je la lui donne et non je lui la donne.
Attention à l'homonymie avec les déterminants : la maison rose, tu la vois ?
- Les pronoms possessifs : le mien, le tien, le sien, la mienne, la tienne, la sienne, le(s) nôtre(s), le(s) vôtre(s), le(s) leur(s)
Dans ces cas-là, les déterminants le/la/les n'exercent plus leur fonction d'origine dans la mesure où ils ne peuvent être remplacés par un autre déterminant. On ne dira pas son sien ! (erreur courante à l'oral au cycle 1).

- Les pronoms démonstratifs : celui-ci, celui-là, celle(s)-ci, celle(s)-là, ceux-ci, ceux-là, ceci, cela, c'
 - ci = élément proche ;
 - là = élément plus éloigné ;
 - ceci = élément qui va être évoqué ;
 - cela = élément déjà évoqué.
- Les pronoms relatifs : qui, que quoi, dont où, lequel, laquelle, lesquel(les), duquel, de laquelle, desquels, desquelles, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles
 - Ils introduisent une proposition relative.

Attention : ne pas confondre « que » relatif (introduit une relative) avec « que » conjonction de subordination (introduit une complétive) et que qui introduit un comparatif.

Exemples :

Le livre que tu m'as offert est génial.

J'espère que tu aimeras ce livre.

Il est plus grand que son frère.

Dans une production d'élève, il est toujours intéressant de faire remarquer la présence d'un relatif qui indique la présence d'une phrase complexe.

- Les pronoms interrogatifs

Ce sont les mêmes formes que les pronoms relatifs sauf dont. On les retrouve dans les phrases interrogatives.

Exemple : Laquelle veux-tu ?

- Les pronoms indéfinis

Ils expriment :

- une quantité nulle : aucun, rien, personne, nul, ... ;
- l'unité : quelqu'un, quelque chose, quiconque, n'importe qui, ... ;
- la pluralité : plusieurs, la plupart, certains, quelques uns, ... ;
- la totalité : tout ;
- l'identité/la différence : le même/l'autre.

2. Sur le plan sémantique

Les pronoms peuvent avoir différentes références :

- Référence déictique

Le référent du pronom est identifié à partir de la situation d'énonciation.

Exemple :

Je travaille beaucoup : « je » identifie la personne qui énonce le discours.

- Référence anaphorique

L'identification du référent du pronom nécessite le recours l'environnement en amont.

Exemple :

Son chien s'est échappé, on ne l'a pas revu : « l' » renvoie au « chien » précédemment cité.

- Référence cataphorique

L'identification du référent du pronom nécessite le recours l'environnement en aval.

Exemple :

Je la lui ai donné sa lettre : « la » renvoie à « lettre » citée après.

III. Le verbe

Par opposition au nom qui désigne un objet, une personne, un animal, une idée, le verbe est un mot qui exprime l'existence ou l'action. Il se caractérise par des désinences, qui prennent valeur de temps et de mode.

Nom et verbe sont les deux dimensions fondamentales de la phrase : le nom appartient à l'espace, le verbe au temps.

Le radical du verbe est l'élément commun à toutes les formes verbales qui appartiennent à la conjugaison d'un verbe, et qui est le support sémantique de toutes ces formes (chant- pour chanter). Les désinences ou terminaisons donnent les indications grammaticales sur les temps et modes du verbe.

Le nombre d'informations portées par le verbe est considérable.

Exemple :

Nous étudions : verbe étudier, 1^{er} groupe, transitif direct, présent de l'indicatif, 1^{ère} personne du pluriel, voix active.

1. Le mode

La modalité exprime l'attitude du sujet parlant vis à vis du procès : action, doute, désir, ordre, certitude.

On exprime la modalité de manières différentes :

- auxiliaires modaux : je dois travailler ;
- adverbes : certainement, sûrement... ;
- modes verbaux.

On distingue 6 modes :

- indicatif : marque le réel ou ce qui est présenté comme tel dans le cas de la fiction ou du mensonge ;
- subjonctif : marque l'irréel, la potentialité ;
- impératif : marque l'ordre ;
- conditionnel : marque l'éventualité, la condition ;
- infinitif et participe : ne marque aucune notion de temps. Le premier fonctionne comme le nom d'une action (mentir est très vilain), le second comme un adjectif (les carottes sont cuites).

Certains grammairiens ne sont pas d'accord sur le nombre de modes verbaux et estiment que le conditionnel fait partie de l'indicatif, car il exprimerait un futur hypothétique.

2. Le temps

Il faut distinguer temps chronologique et temps verbal.

Plusieurs temps verbaux peuvent marquer un temps chronologique (passé simple et imparfait marquent le passé) et un même temps verbal peut marquer plusieurs temps chronologiques (le présent peut traduire le futur, le passé, la permanence).

De même, dans la phrase « si j'avais de l'argent, je quitterais l'école », « avais » est un futur chronologique et un passé verbal (imparfait).

Le temps vécu et le temps linguistique ne se recouvrent pas.

Rappel des temps verbaux :

	Temps simples	Temps composés
Indicatif	<ul style="list-style-type: none"> - présent (je parle) - imparfait (je parlais) - passé simple (je parlai) - futur simple (je parlerai) 	<ul style="list-style-type: none"> - passé composé (j'ai parlé) - plus que parfait (j'avais parlé) - passé antérieur (j'eus parlé) - futur antérieur (j'aurai parlé)
Subjonctif	<ul style="list-style-type: none"> - présent (que je parle) - imparfait (que je parlasse) 	<ul style="list-style-type: none"> - passé (que j'aie parlé) - plus que parfait (que j'eusse parlé)
Impératif	<ul style="list-style-type: none"> - présent (parle) 	<ul style="list-style-type: none"> - passé (aie parlé)
Conditionnel	<ul style="list-style-type: none"> - présent (je parlerais) 	<ul style="list-style-type: none"> - passé (j'aurais parlé)
Infinitif	<ul style="list-style-type: none"> - présent (parler) 	<ul style="list-style-type: none"> - passé (avoir parlé)
Participe	<ul style="list-style-type: none"> - présent (parlant) 	<ul style="list-style-type: none"> - passé (parlé)

3. L'aspect

Il exprime la manière dont le procès est envisagé. On distingue trois oppositions :

- Accompli / non accompli

Les formes composées présentent le procès comme arrivé à son terme : accompli (il a mangé).

Les formes simples, à l'exception du passé simple, marquent que le procès est considéré dans son développement : non accompli (il mange).

- Vision bornée / non bornée

Le procès est présenté de façon globale, enfermé dans des limites : vision bornée (il écrivit son roman durant l'été 95 : début et fin).

Le procès est présenté ouvert, sans limite : vision non bornée (il écrivait son roman durant l'été 95 : l'écriture du roman a pu se prolonger après l'été).

- Perfectif / imperfectif

Les verbes perfectifs expriment l'action et son résultat comme étant nouveaux (s'endormir, entrer, sortir, ...). Les verbes imperfectifs ne marquent pas le terme du procès (dormir, aller, venir, ...).

4. La forme ou la voix

Il s'agit de la forme que prend le verbe selon la part que le sujet prend à l'action. Il existe trois formes :

- forme active : le sujet est agent de l'action ;
- forme passive : le sujet est objet de l'action ;
- forme pronominale :
 - réfléchi, par exemple : il se lave ;
 - réciproque, par exemple : ils se téléphonent ;
 - passif, par exemple : ce plat se déguste avec un vin rouge ;
 - essentiellement pronominal, par exemple : il s'enfuit.

IV. Les mots invariables

1. Les adverbes

Ils peuvent modifier :

- un verbe, par exemple : il parle beaucoup ;
- un adjetif, par exemple : il est très gentil ;
- un autre adverbe, par exemple : il parle beaucoup trop ;
- une phrase complète, par exemple : malheureusement, il pleut souvent ici.

Les adverbes peuvent être supprimés sans nuire à la grammaticalité de la phrase.

2. Les prépositions

Sur le plan morphologique, les emplois les plus fréquents sont des prépositions souvent monosyllabiques : à, de, par, sur, sans, ...

Il existe des locutions prépositionnelles (nom + préposition ou adverbe + préposition), comme par exemple : à côté de, au milieu de, au dessus de, ...

Sur le plan syntaxique, leur rôle est de relier deux syntagmes, le second dépendant syntaxiquement du premier. Exemple : une cuillère à soupe.

3. Les conjonctions

- Les conjonctions de subordination

Sur le plan morphologique, on distingue les conjonctions de subordination simples (que, quand, si, comme, lorsque, puisque, quoique) et les locutions conjonctives. Celles-ci peuvent être formées :

- à l'aide d'une préposition, comme « après que » ;
- à l'aide d'un adverbe, comme « bien que » ;
- à l'aide d'un nom, comme « à condition que » ;
- à l'aide d'une forme verbale, comme « vu que ».

Sur le plan syntaxique, elles introduisent une subordonnée conjonctive.

- Les conjonctions de coordination

Les principales sont : mais, ou, et, donc, or, ni, car, ... mais il y en a d'autres.

Sur le plan syntaxique, elles relient deux éléments de même nature sans créer de dépendance.